Une crèche inclusive pour les enfants porteurs de handicap

INCLUSION. A la crèche Marylou, à Saint-André, les enfants porteurs de handicap se mêlent aux autres enfants. Une structure qui a reçu la visite hier, d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles

'est devant un bâtiment aux murs colorés qu'Adrien Taquet a été reçu par une équipe de médico-soignants ce mercredi matin. A Saint-André, la crèche Marylou accueille 52 enfants âgés de 2 à 5 ans. Certains sont porteurs de handicap, d'autres non.

"Cette inclusion permet de changer le regard sur le handicap et sur les différences. Elle permet aux enfants porteurs de handicap de pouvoir gagner en estime et en confiance en soi", explique Christelle Audibert, directrice générale Petite enfance des crèches Babyland. Au milieu du hall d'accueil, kayamb, tambours et autres per-

sol. "L'éveil musical est au cœur de notre pédagogie. Nous voulons faire découvrir cet univers aux familles qui n'ont pas forcément la possibilité d'assister à des concerts", précise Christelle Audibert.

UN PARCOURS DU COMBATTANT

Dans une salle à l'étage, Adrien Taquet a échangé avec des parents d'enfants en situation de handicap. "Cette rencontre a été nécessaire, touchante et émouvante. Ces parents subissent un double effet de sidération. Un premier effet lorsqu'ils apprennent que leur enfant est porteur de handicap. Et un deuxième effet lorsqu'ils se rendent compte du parcours du combattant auquel ils vont être cussions jonchent le *confrontés*", relate-t-il.

Nourdine Ahamada Ali le confirme. "Au départ, nous avions trouvé une première crèche pour mon fils, mais elle a refusé de le garder, c'était très difficile". Lorsque son fils . Waël vient au monde il y a six ans, ce dernier souffre d'une asphysxie néonatale.

Une complication médicale qui provoque des troubles psychomoteurs sur le long terme. "Waël a commencé a marché à deux ans et demi, et à six ans il ne parle pas et mange des aliments mixés", témoigne le père de famille.

PLUSIEURS DISCIPLINES

Quand Nourdine découvre le système de crèches Babyland, il se sent soulagé. Au total, une équipe pluridiscipli-

L'ACTU

Le secrétaire d'état a rencontré des parents d'enfants porteurs de handicap hier à la crèche Marylou. (photos pool image David Chane).

naire composée d'ergothérapeutes, d'éducateurs spécialisés ou encore de psychomotriciens, accompagne quotidiennement son fils, et une vingtaine d'autres enfants porteurs de handicap.

La prise en charge de milieu avec d'autres

Waël est alors partagée entre les temps de soin dans des centres spécialisés et les temps d'accueil à la crèche, dit "en milieu ordinaire". *"I'ai pu* voir le bien que ça a procuré à mon fils. Le fait qu'il évolue dans un

enfants non porteurs de handicap lui a permis d'affiner sa sociabilisation. Maintenant, il va plus vers les autres et il est moins contrarié quand on lui parle. Tout cela, je le dois à Babyland".

JADINE LABBÉ PACHECO

"Le handicap est une question d'égalité des chances"



L'appel à projets "Pôle ressources handicap", porté au schéma départemental, a été signé hier par Adrien Taquet.

PÔLE RESSOURCE à chaque citoyen l'égalité prise en charge et l'accomde la crèche Marylou sur le territoire". à Saint-André, que la convention "Pôle ressources handicap", a été signée ce mercredi, entre l'Etat, le Département, le Département, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

"Le handicap est une question d'égalité des chances", a déclaré Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles. "La création de ce pôle va favoriser une prise en charge régulière des enfants en situation de handicap au sein de ces structures collectives de droit commun et ainsi garantir

ACCOMPAGNEMENT

Ce contrat prévoit notamment un accompagnement des crèches accueillant des enfants en situation de handicap. La mise en place d'équipes de médicosoignants tels que des psychologues, pédopsychiatres ou encore infirmiers. Mais aussi la formation de professionnels tout en les aidant à bâtir des projets inclusifs.

Sur notre territoire, plus de 6 300 allocations pour les parents d'enfants porteurs de handicap sont versées par la CAF. "La

HANDICAP. C'est sur la ter- réelle, qu'est ce que soit sa pagnement de ces enfants rasse du dernier étage situation, où qu'il se trouve porteurs de handicap sont insuffisantes sur l'île malgré la mobilisation d'acteurs territoriaux", a souligné Augustine Romano, vice-présidente du Conseil Départemental.

Avec la création prochaine de ce pôle, le Département prône ainsi l'ambition de mettre en œuvre une politique "en faveur d'une égalité des droits et des chances dès le plus jeune âge".

"Nous attendons des opérateurs qui répondront à cet appel à projet, de lever les freins à l'accueil effectifs et réguliers des enfants en situation de handicap", espère Frédéric Turblin, directeur de la CAF.

